

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 MAI 2009**

**Délibération
n° 2009.05.097**

**Modification du
tableau des effectifs**

LE VINGT MAI DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 mai 2009**

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Marie-Noëlle DEBILY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Alain PIAUD à Guy ETIENNE, Rachid RAHMANI à Simon DEFORGE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

André BONICHON, Eric DANCHE

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur le Président

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion des ressources humaines nécessite la modification du tableau des effectifs suivante :

Direction des politiques communautaires

Médiathèque

► par délibération n°235 du 6 novembre 2008, le conseil communautaire a créé un poste d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe pour contribuer à la constitution des collections dans le cadre de la préfiguration de la future médiathèque d'agglomération.

Considérant les besoins du service,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines et systèmes d'information du 29 avril 2009,

Je vous propose :

DE MODIFIER ainsi qu'il suit le tableau des effectifs :

Direction/service	Suppression	Nb	Création	Nb
DPC/Médiathèque	Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} classe	1	Adjoint du patrimoine 1 ^{ère} classe	1

L'incidence financière est de + 3 751 € pour un an, charges comprises.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au budget principal 2009.

Je vous propose en outre :

Compte tenu des besoins des services,

DE MODIFIER ainsi qu'il suit le tableau des effectifs, avec effet au 1^{er} juin 2009 :

Cat.	Suppression	Nb	Création	Nb	Direction/service
A	Ingénieur	3	ingénieur principal	3	DR/Hygiène et sécurité DECVC/ Eau potable et assainisst DPSAT/Dvpt social local
A	Professeur de classe normale	3	Professeur hors classe	3	DPC/Conservatoire
B	*	-	Rédacteur	2	DECVC/ Eau potable et assainisst DR/systèmes d'information
B	*	-	Contrôleur territorial de travaux	1	DECVC/ const. patrimoine
B	*	-	Technicien supérieur	3	DECVC/ Eau potable et assainisst (2) DPC/ const. patrimoine
B	Rédacteur	3	Rédacteur principal	3	DFAG/Service financier (2) DPC/Conservatoire
B	Rédacteur principal	1	Rédacteur chef	1	DPC
B	Technicien supérieur	2	Technicien supérieur principal	2	DECVC/ Eau potable et assainisst DR/Hygiène et sécurité
B	Technicien supérieur principal	2	Technicien supérieur chef	2	DECVC/ Eau potable et assainisst DECVC/ Espaces verts
B	ETAPS 2 ^{ème} classe	1	ETAPS 1 ^{ère} classe	1	DPC/Nautilus
B	Educateur de jeunes enfants principal	1	Educateur en chef de jeunes enfants	1	DPSAT/Crèche
C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	Agent de maîtrise	1	DECVC/ Déchets ménagers
C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	Agent de maîtrise	1	DECVC/ Eau potable et assainisst
C	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	DFAG/Administration générale
C	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	30	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	30	DPC/ Conservatoire (1) DECVC/ Const.patrimoine (1) DPSAT/Crèche (2) DECVC/Déchets ménagers (15) DECVC/ Eau potable et assainisst (6) DPC/ Nautilus (5)
C	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	6	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	6	DECVC/Déchets ménagers (1) DECVC/ Eau potable et assainisst (2) DECVC/Environnement (2) DPC/ Nautilus (1)
C	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	6	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	6	DECVC/ Eau potable et assainisst (3) DECVC/ Déchets ménagers (3)

* détachement pour stage, ces postes seront supprimés à la titularisation

Ces modifications entraînent une incidence financière annuelle de + 56 000 € (charges comprises).

DE PRECISER que les crédits sont inscrits aux budgets principal et assainissement 2009.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 mai 2009	<u>Affiché le :</u> 26 mai 2009